



# ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

## professions paramédicales

Question écrite n° 90017

### Texte de la question

M. Thierry Mariani attire l'attention de Mme la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche sur le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux. Ce rapport préconise notamment d'actualiser le contenu de l'ensemble des diplômes des auxiliaires médicaux en fonction des résultats de la réingénierie des diplômes avant la fin 2011. Il la remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

### Texte de la réponse

Le rapport d'information déposé par la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale en conclusion des travaux de la mission d'information sur la formation des auxiliaires médicaux préconise d'actualiser le contenu de l'ensemble des diplômes des auxiliaires médicaux en fonction des résultats de la réingénierie des diplômes avant la fin 2011. La rénovation du contenu des diplômes des auxiliaires médicaux fait partie intégrante des travaux menés dans le cadre de l'intégration des formations paramédicales au système licence-master-doctorat (LMD). Ces travaux se concrétisent par l'élaboration, dans un premier temps, de référentiels de métier et de compétences, par des groupes de travail réunissant, pour chacune des professions concernées, les deux départements ministériels concernés ainsi que des responsables de ces formations et des représentants des organisations étudiantes et syndicales. Sur la base de ces travaux, les référentiels de formation des différentes professions sont élaborés et soumis pour avis à la conférence des présidents d'université. Le ministère de la santé et des sports propose que l'ensemble des professions paramédicales fassent l'objet d'une réingénierie d'ici à 2015.

### Données clés

**Auteur :** [M. Thierry Mariani](#)

**Circonscription :** Vaucluse (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90017

**Rubrique :** Professions de santé

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur et recherche

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur et recherche

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 5 octobre 2010, page 10723

**Réponse publiée le :** 23 novembre 2010, page 12893